

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

3<sup>e</sup> séance, 25<sup>e</sup> année

**Province de Québec  
Centre de services scolaire des Navigateurs  
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 15 novembre 2022 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis.

## **Membres du conseil d'administration présents :**

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève  
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève  
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté  
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté  
Madame Hélène Massé, membre de la communauté  
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant  
Monsieur Éric Pouliot, directeur d'établissement  
Madame Jany St-Cyr, parent d'un élève  
Madame Amélie Turgeon, parent d'un élève

## **Membres du conseil d'administration absents :**

Madame Karine Barma-Hamel, parent d'un élève  
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien  
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté

## **Membres du personnel administratif présents :**

Madame Suzie Lucas, directrice générale  
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint  
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe  
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale  
Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs (sauf le point 2.2)  
Madame Manon Robitaille, directrice des Services des ressources humaines (pour le point 2.2 seulement)  
Madame Amina Sai, directrice par intérim des Services des ressources matérielles (pour le point 3.1 seulement)  
Monsieur Martin Hugues Gauthier, observateur

## **1.0 PRÉLIMINAIRES**

### **1.1 Mot de bienvenue**

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

### **1.2 Ouverture de la séance ordinaire**

Madame Jany St-Cyr propose l'ouverture de la séance ordinaire du conseil d'administration du 15 novembre 2022 à 18 h 32.

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

## 1.3 Vérification de la légalité de la séance

### 1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

### 1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, madame Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CA-22-23-029

## 1.4 Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Éric Pouliot et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant;

### 1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
  - 1.3.1 Avis de convocation
  - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration
  - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2022
  - 1.5.2 Suivi au procès-verbal
- 1.6 Interventions du public et période de questions
- 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN
- 1.8 Mot de la présidente

### 2.0 Décisions

- 2.1 Modification du Règlement de régie interne du conseil d'administration et de ses comités (1.9) – Adoption
- 2.2 Décision concernant un membre du personnel (huis clos)

### 3.0 Information

- 3.1 Présentation du plan d'investissement été 2023
- 3.2 Mot de la Direction générale

### 4.0 Rapports des comités

- 4.1 Comité exécutif
- 4.2 Comité de vérification
- 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique
- 4.4 Comité des ressources humaines
- 4.5 Comité CSÉHDAA
- 4.6 Comité de parents
- 4.7 Comité consultatif de transport

### 5.0 Questions diverses

- 5.1 Questions et messages des membres

### 6.0 Levée de la séance

**ADOPTÉE** à l'unanimité

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

## 1.5 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration

CA-22-23-030

### 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2022

**ATTENDU** l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**ATTENDU** que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 4 octobre 2022 a été remis à tous les membres du conseil d'administration dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

**DE** dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 4 octobre 2022 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

### 1.5.2 Suivi au procès-verbal

Un suivi au procès-verbal est fait.

## 1.6 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

## 1.7 Interventions ou rapport des élèves du CSSDN

Aucune intervention.

## 1.8 Mot de la présidente

Madame Ève Lapointe, présidente, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

## 2.0 DÉCISIONS

CA-22-23-031  
SG

### 2.1 Modification du Règlement de régie interne du conseil d'administration et de ses comités (1.9) – Adoption

**ATTENDU** l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le conseil d'administration est responsable d'adopter ses règles de fonctionnement ;

**ATTENDU QUE** le 20 octobre 2020, le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Navigateurs adoptait le Règlement de régie interne du conseil d'administration et de ses comités (Résolution CA-20-21-028, entrée en vigueur du règlement le 3 novembre 2020, soit le jour de la publication de l'avis public) (le « Règlement ») ;

**ATTENDU QU'**une mise à jour du Règlement est nécessaire ;

**ATTENDU** la présentation faite par le secrétariat général ;

**ATTENDU** la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique lors de sa rencontre tenue le 26 octobre 2022 à l'effet de modifier le Règlement tel que présenté aux membres ;

**Procès-verbal du conseil d'administration  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Hélène Massé et résolu :

**DE MODIFIER** le règlement susmentionné tel que déposé et versé aux archives sous la cote CC-22-23-031;

**DE MANDATER** le Secrétariat général afin d'accomplir tout acte jugé nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution, notamment la publication de l'avis public et l'envoi du Règlement modifié au comité de parents et aux conseils d'établissement du Centre de services scolaire des Navigateurs.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**CA-22-23-032**

**PROPOSITION DE HUIS CLOS**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

**QUE** les membres du conseil d'administration siègent à huis clos pour discuter du point 2.2 – Décision concernant un membre du personnel.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 18 h 40.

Étant donné que le prochain point concerne les conditions de travail d'une personne salariée, les membres du conseil d'administration qui sont également des employés assistent aux délibérations, mais n'ont pas droit de vote.

**CA-22-23-033**

**SRH**

**2.2 Décision concernant un membre du personnel**

**ATTENDU** les dispositions de la convention collective régissant les conditions de travail de la personne mise en cause ;

**ATTENDU QUE** la partie syndicale et la personne salariée ont été informées des motifs au soutien de l'intention du centre de services scolaire de congédier lors d'une rencontre convoquée à cette fin ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Carl Lavoie et résolu :

**QUE** la directrice des Services des ressources humaines soit, par la présente, autorisée à procéder au congédiement de la personne salariée régulière pour les motifs qui lui ont été communiqués ainsi qu'au Syndicat soutien scolaire des Navigateurs (CSN) et exposés à huis clos.

Pour : 6 membres

Contre : 1 membre avec mention (Madame Hélène Massé)

**ADOPTÉE** à la majorité

## Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

CA-22-23-034

### PROPOSITION DE RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Amélie Turgeon et résolu :

**QUE** les membres du conseil d'administration siègent à nouveau en séance publique.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

Il est 19 h 16.

### 3.0 INFORMATION

#### 3.1 Présentation du plan d'investissement été 2023

Madame Amina Saï, directrice par intérim des Services des ressources matérielles, présente le plan d'investissement été 2023 à l'ensemble des membres du conseil d'administration, qui comprend l'ensemble des projets de construction à venir.

#### 3.4 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas s'adresse aux membres du conseil d'administration et les informe sur divers sujets survenus au cours des dernières semaines :

Elle indique que l'élaboration du PEVR avance bien et qu'une présentation leur sera faite bientôt ;

Elle les informe que l'inauguration pour l'agrandissement de l'École des Sentiers a eu lieu ;

Elle mentionne qu'elle a rencontré monsieur Bernard Drainville, le nouveau ministre de l'Éducation et qu'ils ont visité quelques écoles du CSSDN ;

Elle indique qu'elle a également rencontré le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, aux fins d'obtenir un terrain pour la construction d'une nouvelle école à Lévis ;

Elle ajoute que le maire de St-Apollinaire, monsieur Jean- François Dodet a aussi été rencontré afin d'obtenir un terrain pour la construction d'une 3<sup>e</sup> école dans ce secteur ;

Elle souligne que le CSSDN vit actuellement aussi la pénurie de personnel et qu'un grand nombre d'entrevues ont été réalisées pour des postes dans toutes les catégories. Elle poursuit en indiquant que la direction générale a établi un plan de relève avec l'expertise et la collaboration de l'Université de Sherbrooke à la suite duquel des candidats ont été identifiés ;

Elle les informe qu'elle a accepté de participer à un projet appelé *Espace donné* en établissant une communauté de pratique ;

Elle ajoute que le CSSDN a pris la décision d'offrir, aux membres du personnel-cadre, professionnel et de soutien, 2 jours de congé supplémentaires pour la période des Fêtes, au même titre que pour les enseignants et que tous les employés du CSSDN bénéficient maintenant des mêmes avantages.

# Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

## 4.0 RAPPORTS DES COMITÉS

### 4.1 Comité exécutif

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, informe les membres des sujets traités lors des réunions du 25 octobre et du 15 novembre 2022.

La prochaine réunion est prévue pour le 13 décembre 2022.

### 4.2 Comité de vérification

Monsieur Éric Pouliot informe les membres des sujets traités lors de la réunion du 9 novembre 2022. Il mentionne que le rapport du vérificateur sera présenté lors d'un conseil d'administration extraordinaire qui se tiendra à huis clos à une date ultérieure.

### 4.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Madame Jany St-Cyr, informe les membres des sujets traités lors de la réunion du 26 octobre 2022. Elle fait un rappel concernant l'article 19 du code d'éthique des membres du CA.

La prochaine réunion est prévue le 7 décembre 2022.

### 4.4 Comité des ressources humaines

La rencontre qui devait se tenir le 15 novembre est remise au 22 novembre 2022.

La prochaine réunion est prévue le 31 janvier 2023.

### 4.5 Comité CSÉHDAA

La dernière réunion du comité s'est tenue le 25 octobre 2022.

La prochaine réunion est prévue le 5 décembre 2022.

### 4.6 Comité de parents

Madame Jany St-Cyr informe les membres des sujets traités lors de la réunion du 17 octobre 2022. Elle confirme la nomination de tous les officiers au comité de parents et indique que la politique alimentaire sera l'un des sujets de discussion qui seront présentés lors d'une consultation du comité de parents qui se tiendra ultérieurement.

Elle indique que la *Journée de mobilisation* organisée par la Fédération des comités de parents en collaboration avec le Comité de parents du CSSDN se tiendra le 18 février 2023.

La prochaine réunion est prévue le 21 novembre 2022.

### 4.7 Comité consultatif de transport

Monsieur Éric Pouliot présente aux membres les sujets traités lors de la réunion du 11 octobre 2022.

La prochaine réunion est prévue le 21 février 2023.

**Procès-verbal du conseil d'administration  
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**5.0 QUESTIONS DIVERSES**

**5.1 Questions et messages des membres**

Aucune question et aucun message.

CA-22-23-035

**6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Amélie Turgeon et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 19 h 58.

**ADOPTÉE** à l'unanimité

*Ève Lapointe*

---

Ève Lapointe  
Présidente

*Sandra Cauchon*

---

Sandra Cauchon  
Secrétaire générale